



LE CRESSIA'QUOI ?

JOURNAL D'INFORMATION - AUTOMNE 2025



INVITATION À L'ASSEMBLÉE
COMMUNALE DU 2 DÉCEMBRE 2025

Conseil communal 2021 - 2026

HUMAIR David, Syndic
Portable 079 422 11 95

Dicastères
Administration générale
Finances et impôts
Information et communication
Aménagement et énergie
Ordre public, militaire

BERSET Jacques, Vice-Syndic
Portable 079 213 15 34

Dicastères
Routes et trafic régional
Constructions
Approvisionnement eau potable et
Service technique des eaux
Gestion des déchets

COLAUTTI Léo
Portable 076 566 12 28

Dicastères
Bâtiments
Technique du bâtiment
CAD
Aménagement et énergie
Sport

GUBLER Mélanie
Portable 076 503 76 97

Dicastères
Enseignement et formation
Culture

MATHYS Beat
Portable 079 606 23 90

Dicastères
Protection des eaux
Correction et endiguement

PURRO Jean-Pierre
Portable 079 590 82 52

Dicastères
Santé
Affaires sociales
Justice
Protection juridique
Cimetière

SAHLI Barbara
Portable 079 751 95 17

Dicastères
Agriculture
Forêts
Chemins AF
Service défense incendie
Protection civile et population

Administration communale

Heures d'ouverture usuelles :

Route Gonzague de Reynold 35, CP 18, 1785 Cressier
☎ 026 674 13 79 ✉ commune@cressier.ch
Mardi de 14h00 à 18h00, jeudi de 14h00 à 17h00 et
vendredi de 9h45 à 11h45

LE MOT DU SYNDIC

Chères Cressiacoises, chers Cressiacois,

Le budget communal pour l'année à venir – le dernier de cette législature – reste dans la lignée des années précédentes. Notre commune continue d'être gérée avec sérieux et prudence, même si les incertitudes demeurent. Nous attendons toujours de savoir quelles seront les conséquences du plan d'assainissement des finances de l'État de Fribourg et du référendum lancé par la gauche. Le budget qui vous sera présenté en Assemblée communale prend en compte ces éléments.

Les recettes fiscales, elles, restent difficiles à prévoir. Environ quarante nouveaux logements devraient être construits durant la prochaine année fiscale ce qui est encourageant pour l'avenir. À moyen terme toutefois, il faudra sans doute se résoudre à augmenter les impôts si nous voulons maintenir la qualité des prestations et des infrastructures communales. Les charges liées ne font qu'augmenter ce qui devrait continuer d'être remis en question.

Globalement, Cressier se porte bien. Mais il faut aussi le dire clairement : vivre dans une commune, ce n'est pas seulement profiter de ses services, de ses routes, de ses écoles ou de ses espaces verts. C'est aussi participer, respecter et contribuer. Un certain nombre de personnes (toujours les mêmes) oublient encore que **les droits vont de pair avec des devoirs**.

J'en vois trop qui se fichent éperdument du bien-être collectif : qui jettent leurs déchets dans la nature, qui ne respectent ni les règlements, ni le travail des employés communaux, ni parfois même leurs voisins. Ces comportements ne sont pas acceptables. La commune, ce n'est pas "les autres" : c'est nous tous. Chacun a sa part de responsabilité pour que notre village reste propre, agréable et accueillant.

Heureusement, la majorité des habitant-e-s de Cressier font preuve de civisme et de respect et je les en remercie sincèrement. C'est grâce à eux que notre village garde son esprit et sa qualité de vie.

Je suis également heureux de constater que la relève pour le Conseil communal semble assurée. C'est un signe encourageant. Mais de nouvelles forces sont toujours les bienvenues ! Si vous avez envie de vous engager pour votre commune, c'est le bon moment.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les employés communaux pour leur travail précieux tout au long de l'année ainsi que mes collègues du Conseil communal pour leur collaboration et leur engagement durant toute cette législature.

Avec mes salutations les plus cordiales.

David Humair, Syndic

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Cressier sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 2 décembre 2025
à 20h00 à la halle polyvalente

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2025
2. Présentation de la planification financière 2026 – 2030
3. Budget de fonctionnement 2026 :
 - 3.1. Présentation du budget de fonctionnement
 - 3.2. Rapport de la commission financière
 - 3.3. Acceptation du budget de fonctionnement
4. Budget d'investissements 2026 :
 - 4.1. Présentation du budget d'investissements
 - 4.1.1. Etablissement du PGEE
 - 4.1.2. Participation aux investissements du Réseau Santé Lac (RSL)
 - 4.2. Rapport de la commission financière
 - 4.3. Acceptation du budget d'investissements 2026
5. Promotions civiques
6. Divers

Le procès-verbal de la dernière Assemblée communale ne sera pas lu lors de l'Assemblée.
Tous les documents relatifs aux objets à traiter peuvent être consultés à l'Administration communale et sur le site internet www.cressier.ch dix jours avant l'Assemblée.

Le Conseil communal

Budget 2025

Compte de résultats

	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	986 150.90	364 055.70	949 127.85	369 535.70	870 462.94	366 765.55
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	130 931.40	200.00	136 334.00	500	130 316.45	17 511.15
2	FORMATION	1 992 532.55	468 149.45	1 988 787.30	467 999.45	1 936 921.60	480 225.45
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	185 293.45	4 632.25	211 322.00	4 036.00	152 225.60	4 632.25
4	SANTE	643 125.01	6 360.35	572 079.25	5 360.35	510 314.65	20 896.7
5	PREVOYANCE SOCIALE	626 161.35	1 000.00	506 315.00	1 000.00	495 536.30	9 721.7
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	539 441.70	16 006.15	569 565.65	19 416.40	506 258.50	13 790.70
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIR	707 700.96	626 804.86	742 536.05	639 258.45	705 916.70	619 235.80
8	ECONOMIE PUBLIQUE	185 722.95	139 329.00	213 698.95	96 796.15	165 603.75	141 594.40
9	FINANCES ET IMPÔTS	193 809.00	4 262 366.00	229 370.00	4 196 653.00	268 380.99	4 495 747.85
	Total	6 190 869.27	5 888 903.76	6 119 146.05	5 800 555.5	5 741 937.48	6 170 121.55
	Excédent de charges		301 965.51		318 590.55		
	Excédent de produits					428 184.07	

Investissements

	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	195 000.00		215 000.00			
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE						
2	FORMATION						
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
4	SANTE	60 000.00		60 300.00		260 232.85	
5	PREVOYANCE SOCIALE						
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	1 637 380.00		1 925 000.00		45 895.10	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIR	2 807 196.00	1 316 900.00	3 697 696.00	1 326 900.00	346 568.75	40 312.05
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
9	FINANCES ET IMPÔTS					40 312.05	652 696.70
	Total	4 699 576.00	1 316 900.00	5 897 996.00	1 326 900.00	693 008.75	693 008.75
	Excédent de charges		3 382 676.00		4 571 096.00		

4. Budget d'investissements 2026

4.1.1. Etablissement du PGEE

Le Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) est un outil de planification et de gestion globale des eaux usées et pluviales au niveau communal. Il comprend un concept d'évacuation, un plan d'action et un concept d'exploitation pour assurer l'entretien des installations tout en coordonnant les efforts entre les communes.

Outil de planification

Il sert de cadre pour l'évacuation des eaux usées domestiques, industrielles et des eaux de pluie en considérant les impacts sur les eaux de surface et souterraines.

Gestion globale

Il englobe tous les aspects liés à l'évacuation des eaux y compris les infrastructures de canalisation et les méthodes d'infiltration des eaux de pluie.

Coordination et collaboration

Il est conçu pour favoriser la coordination entre les communes et la collaboration intercommunale permettant ainsi de répartir les tâches et les coûts.

Plan d'action et d'exploitation

Il définit les modalités concrètes d'entretien, de surveillance et d'exploitation des infrastructures de gestion des eaux.

Le Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) est obligatoire pour les communes du canton de Fribourg. Cette obligation découle de la législation cantonale sur les eaux ainsi que du droit fédéral sur la protection des eaux. C'est un document essentiel qui engage la commune sur le plan technique, financier et juridique pour une gestion durable de son assainissement.

A ce jour, la commune ne dispose pas d'un PGEE adapté à ses infrastructures. Celui-ci sert notamment de base réglementaire pour les autorisations de construire ce qui, actuellement, restreint les prises de position réelles en matière d'évacuation.

Lors de l'Assemblée communale du 14 décembre 2021, un crédit d'un montant de CHF 50'000.00 avait été accepté pour des études contre le ruissellement et la mise à jour du PGEE.

La phase 1 concernant l'analyse de situation est maintenant terminée.

Afin de terminer l'élaboration du PGEE, nous devons procéder aux relevés des chambres EC-EU et mise à jour du SIT par le géomètre ainsi qu'à l'établissement du plan général par le bureau d'ingénieurs.

Montant de l'investissement

CHF 170'000.00

Amortissement annuel sur 10 ans

10%

Délai de réalisation

2 ans

Financement par le fonds de la commune.

4.1.2. Participation aux investissements du Réseau santé lac

Faisant partie de l'association du RSL, nous participons aux demandes d'investissements communes.

Les investissements 2026 sont destinés à :

Kerzers : Raccordement au chauffage à distance et remplacement de certaines fenêtres.

Vully : Crédit de construction pour la 1^{ère} étape de transformation et rénovation du toit.

Jeuss : Rénovation d'une façade, rénovation du système de distribution d'eau, crédit de projet pour le jardin d'hiver.

Murten : Amélioration des chambres doubles, rénovation de certaines fenêtre, crédit de projet pour la blanchisserie et pour la remise en état des ascenseurs, rénovation des stores extérieurs, frais d'architecte.

Les frais sont répartis parmi les communes membres à un taux prédéfinis qui est de 65%/habitants et 35%/IPF (indice potentiel fiscal).

Pour 2026 cette charge obligatoire se monte à CHF 60'000.00

Amortissement annuel sur 33 ans 3%

Financement par les fonds de la commune.

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour toutes questions relatives aux informations ci-dessous, l'Administration communale se tient volontiers à la disposition des habitants !

VENTE DE SAPINS DE NOËL

La traditionnelle vente de sapins de Noël aura lieu le

samedi 13 décembre 2025 de 9h00 à 10h00

à l'Administration communale

Prix par pièce :

Sapin rouge :

CHF 15.00

Sapin Nordmann :

CHF 20.00 ou CHF 30.00
(selon grandeur)



INFORMATIONS COMMUNALES

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Administration communale sera fermée

du 19 décembre 2025 à 11h45

au 6 janvier 2026 à 14h00

COUP DE BALAI 2026

Nous vous communiquons d'ores et déjà la date pour l'action Coup de balai qui se déroulera

le samedi 21 mars 2026

Des informations suivront.



PROMOTIONS CIVIQUES

Ont atteint leur majorité civique durant l'année 2025 :

Nathanael Rhin

Soraya Sofia Luis Figueiredo

Florian Kneubühl

Marilou Bugnon

Arthur Lains Frazao

Eloïse Jemmely

Alex Muller

Joséphine Ober

Juliana da Silva Fernandes

Naima Baumann

Flavien Morandi

Henrique Gregorio Santos

Lenny Marquis Anes Buza

Edita Morina

Fabiana Marcelo da Costa

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2025

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2025 :

La famille de Madame Nelly Tschanz

La famille de Monsieur Heinz Locher



VIE CULTURELLE - REPAS DES ÂÎNÉS

Le mercredi 5 novembre 2025 s'est tenu le traditionnel repas des Aînés au restaurant *Au Jardin* à Montilier. Ce rendez-vous annuel demeure un moment privilégié de rencontre et d'échange pour nos seniors.

Sur les 165 personnes invitées, 62 ont pris part à cet événement convivial autour d'une fondue chinoise. Les rires, les discussions animées et la musique entraînante de *Gilbert* ont rythmé l'après-midi et quelques couples n'ont pas résisté à l'envie de rejoindre la piste de danse.

Le Conseil communal a également eu le plaisir de rendre hommage à Madame Ida Grünig et Monsieur Hans Köhli, doyens du jour, salués par l'ensemble des participants.

Le Conseil remercie chaleureusement toutes les personnes présentes et se réjouit de poursuivre cette belle tradition l'année prochaine.



VIE CULTURELLE – SOCIÉTÉS LOCALES

Tu aimes jouer au football ?

Alors annonces-toi et viens nous rejoindre pour un entraînement d'essai!

Le FC Cressier représente

- un environnement familial
- des entraîneurs motivés et engagés
- bilinguisme
- le plaisir de jouer



Pour la saison à venir (à partir d'août), nous avons des équipes dans les catégories suivantes :

Actifs, y-c. les seniors	Année 2000 et plus âgé
Juniors A et Jun. B	Année 2004 à 2008
Juniors C	Année 2009, 2010
Juniors D	Année 2011, 2012
Juniors E	Année 2013, 2014
Juniors F	Année 2015, 2016

Et l'école de football de Mani avec notre entraîneur Stefan Mani, qui transmet depuis 20 ans le plaisir du football à nos plus jeunes !

Année 2017 et plus jeunes

TOUS sont les bienvenus, filles et garçons ensemble. Nous nous réjouissons de t'accueillir !

Contact: Téléphone/WhatsApp: 079 742 66 22 (Stefan Mani, resp. juniors)

E-Mail: info@fccressier.ch

En 2026, le FC Cressier fêtera ses 70 ans! Des informations sur les festivités suivront dans les mois à venir sur Instagram et notre site web www.fccressier.ch.



VIE CULTURELLE – SOCIÉTÉS LOCALES



La Cécilienne de Cressier est le chœur-mixte de notre paroisse. Nous avons un jeune directeur qui étudie à la haute école de musique de Neuchâtel.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir à 19h45 à la salle paroissiale. Notre répertoire comprend des chants religieux mais également des chants profanes. La Cécilienne donnera une aubade lors du marché de Noël à la halle polyvalente de Cressier le 22.11.2025 à l'occasion du marché de Noël. Nous collaborons avec d'autres chœurs, par exemple, pour le concert de l'Avent, nous allons chanter avec la Cäcilia de Morat. Nous animons une messe par mois.

C'est avec plaisir que nous accueillons toutes les personnes intéressées à partager le plaisir de chanter. Pour tout renseignement veuillez-vous adresser à Nicole Hayoz, rte de Cormondes 14 à Cressier ou au 026 674 22 47

VIE CULTURELLE - ASSOCIATIONS



Depuis plus d'une trentaine d'années, le village de Cressier possède une école maternelle, « La Licorne ». Elle permet aux enfants (dès 2 ans révolus) de développer leur créativité par des activités diverses, en faisant connaissance avec d'autres camarades qui les accompagneront tout au long de leur scolarité.

L'Atelier de jeux

4 demi-jours par semaine du lundi au jeudi : de 8h15 à 11h15

L'enseignante Mme Rachel Veyre se tient volontiers à disposition au 076 569 38 26 pour vous apporter des informations supplémentaires.

Ne manquez pas la traditionnelle « Chasse aux œufs » le 29 Mars 2026.



La maternelle « La Licorne » - Rte de la Gare 12 - 1785 Cressier FR - www.lalicorne.me

VIE CULTURELLE - ASSOCIATIONS

Bibliothèque Associative Le Cheval Savant

Nos horaires d'ouverture

La bibliothèque est ouverte au public tous les mercredi de 13h30 à 18h00. Un grand choix de livres pour petits et grands vous attend. Vous cherchez un livre en particulier? Pas de problème ! Notre catalogue en ligne vous permet de savoir si nous possédons le livre et surtout s'il est disponible.

Alors cliquez vite sur ce QR Code et consultez notre vaste gamme de livres.



Envie de vous abonner?

Grâce à notre collaboration avec la Stadtbibliothek Murten, notre abonnement annuel de 20 CHF vous permet d'emprunter des livres en français dans notre bibliothèque mais également d'emprunter des livres en allemand à la bibliothèque de Morat.

Nos évènements de fin d'année

- Mercredi 26 Novembre dès 14h30 à la bibliothèque
Bricolage de Noël dès 6 ans. 10 CHF par enfant
- Samedi 13 décembre dès 15h à la bibliothèque
Conte de Noël : Petits et grands, laissez-vous emporter par notre conteuse Nathalie dans la magie de Noël! Un thé de Noël vous sera offert. Evènement gratuit, tout public.

Nous suivre

Retrouvez toutes nos actualités sur Facebook ou en scannant directement ce QR Code.



VIE CULTURELLE - ASSOCIATIONS

Groupe des Retraités – Cressier

Vie montante – MCR

Le Mouvement Chrétien des Retraités (MCR), appelé aussi Vie montante, propose 9 rencontres par année à la cure de Cressier. Il est un lieu d'écoute et de dialogue, de rencontres et d'amitié.

Quel que soit votre âge, vous avez votre place dans ce monde en pleine mutation et vous êtes une richesse pour la société et pour l'Eglise. Ne dites plus : *ce n'est pas pour moi, je suis trop jeune encore, je n'ai pas le temps...* Venez, vous êtes attendus !

Dates de rencontre 2025-2026

Lieu : Place de l'Eglise 7, la cure, de 14h00 à 16h00

Jeudi 11 décembre 2025 (Fête de Noël)

Jeudi 15 janvier 2026

Jeudi 19 février 2026

Jeudi 19 mars 2026

Jeudi 23 avril 2026

Jeudi 21 mai 2026

Sortie/pique-nique en juin.

**PRO
SENECTUTE**

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

COMMENT LE RECONNAITRE ?



© Didier Bofferts

COMMENT RECONNAITRE LES NIDS PRIMAIRES ?

Forme plutôt ronde, jusqu'à la taille d'un ballon de foot,
Emplacement dans buissons, garage, couvert, etc.
Aller-retour d'insectes à un point fixe



COMMENT RECONNAITRE LES NIDS SECONDAIRES ?

Forme de goutte, peut atteindre le diamètre de 80 cm,
Localisation dans canopée des arbres à > 20m de hauteur,
mais également proche du sol (buissons, haies, etc.).



COMMENT SE PROTÉGER ?

Ne pas s'approcher d'un nid actif
Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid
Sensibiliser les enfants
Inspecter périodiquement son environnement, annoncer

COMMENT REAGIR LORS D'UNE ATTAQUE ?

Rester calme
Eviter les mouvements brusques
S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
Ne pas rester groupés

QUE FAIRE APRES UNE ATTAQUE ?

Se mettre au repos
Si la piqure a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées,...).

Annonces et infos sur

www.frelonasiatique.ch

Soutien de la lutte sur

www.stopfrelons.ch

STOP AU



FRELON ASIATIQUE

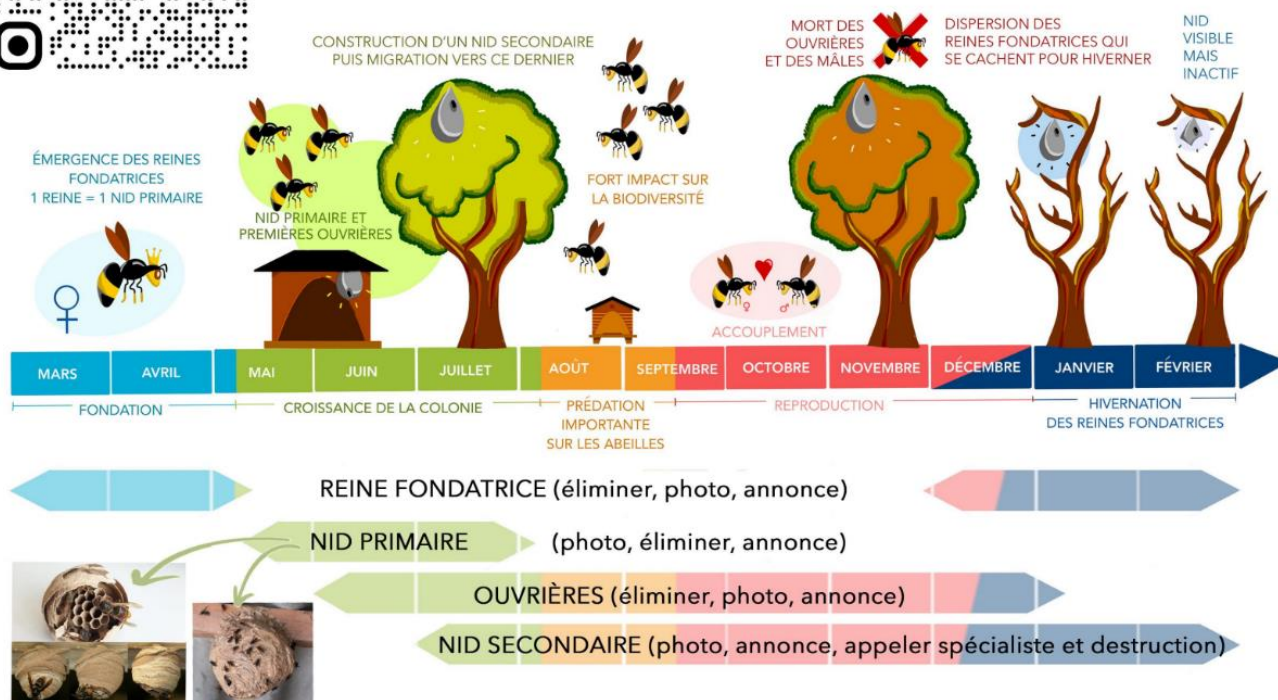
(Vespa velutina)

Nous avons besoin de votre aide !



Que faire en cas d'observation ?

Annonces sur www.frelonasiatique.ch
Merci de votre collaboration !



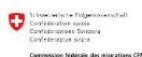
ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 VOTRE VOIX COMPTE!



- ✓ Vous avez un **permis C**
- ✓ Vous avez **18 ans et +**
- ✓ Vous **habitez le canton de Fribourg** depuis au moins 5 ans

Vous avez le droit de voter
et d'être élu-e dans votre commune

**Participez aux élections communales
le 8 mars 2026 !**



Helfen Sie uns helfen!

**Machen Sie etwas Gutes für Ihr Herz,
werden Sie Sponsor von Cartons du Cœur.**

Die Freiwilligenorganisation Cartons du Cœur unterstützt Menschen in Not punktuell mit Esswaren und Haushaltsartikeln und hilft damit, vorübergehende Engpässe zu überbrücken.

Aidez-nous à aider !

Ouvrez votre cœur et faites un geste pour les Cartons du Cœur.

L'association bénévole Cartons du Cœur soutient ponctuellement les personnes dans le besoin en leur fournissant des produits alimentaires et des articles d'hygiène. Nous les aidons ainsi à mieux surmonter leurs difficultés temporaires.

**Lieber eine Geldspende machen?
Souhaitez-vous faire un don ?**

PC 61-144391-7
IBAN CH16 0900 0000 6114 4391 7
Cartons du Cœur, 3280 Murten



cartonsducoeur-fribourg.ch

DÈS LE 14 DÉCEMBRE 2025

CHANGEMENT HORAIRE

#jyvaisenTPF

CONSULTEZ
VOS HORAIRES
EN LIGNE:
tpf.ch/nouveautes

Lina Hayoz, 27.11.2024



Bryan Almeida Seabra, 20.05.2025



Sara Valente Ferreira, 27.05.2025



Liam Madih, 29.06.2025



Mila Walser, 19.07.2025



Aurelie Möri, 23.08.2025



Aymée Cosandier, 02.09.2025



Léopoldine Vermeulen, 29.10.2025



Les nouveau-nés, le Conseil communal et les employés communaux
vous souhaitent de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année !

